

12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

REPUBLIQUE TUNISIENNE
COMITE NATIONAL POUR LA COORDINATION DU FM
(CCM-Tunisie)

Le secrétariat du CCM

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCM Séance du 31 mai 2012

Objet

Le trente et un mai deux mille douze, à neuf heures cinquante minutes, a été tenue à l'Hôtel Africa, à Tunis la réunion ordinaire du CCM. L'Ordre du jour de cette réunion était :

1. Présentation de l'Agenda et intervention du Président du comité chargé de la gestion des conflits d'intérêts.
2. Adoption du procès verbal de la réunion du CCM du 29 mars 2012.
3. Réalisations depuis la dernière réunion du CCM.
4. Discussion/Décision du suivi stratégique et intervention du Président du Comité de l'Oversight.
5. Discussion/Décision de la mobilisation des ressources et intervention du Président du comité d'élaboration des propositions et de mobilisation des ressources.
6. Avancement du Statut juridique du CCM.

Participation

Vingt huit (28) personnes dont 16 membres titulaires et 12 autres dont 3 membres suppléants ont participé à cette réunion (voir liste en annexe). La présence des seize (16) membres votant a fait que le quorum a été atteint et la séance a ainsi pu se tenir. La présidence de cette séance a été assurée par le Pr Mohamed Ridha Kamoun, Président du CCM.

Déroulement

1. Présentation de l'Agenda et intervention du Président du comité chargé de la gestion des conflits d'intérêts.

Le président de la séance a soumis aux membres l'OJ pour adoption. N'ayant pas de réserves concernant ce projet, l'ordre du jour a été adopté par les présents.

Mr. M. Ridha Baklouti, Président du comité de gestion des conflits d'intérêts, a souligné ce qui suit:

- Absences répétées de certains membres aux réunions du CCM et nécessité d'améliorer la communication entre le membre permanent et son suppléant afin de garantir la présence de tous les secteurs représentés au sein du CCM.
- Départ de Mr Andréa Acadélano, représentant le secteur bilatéral et nécessité de le remplacer sachant que son suppléant n'a pas été identifié jusqu'à ce jour.
- Faible représentativité relative à la composante tuberculose par rapport à celle de sida et nécessité d'avoir une présence régulière des représentants de cette composante dans les réunions du CCM et de réfléchir pour renforcer cette présence et de continuer d'inviter les coordinateurs des programmes nationaux ainsi que la pharmacienne du FM pour un meilleur partage d'information et suivi des recommandations.
- Améliorer la communication entre les membres et les partenaires du CCM en actualisant le site web du CCM et faire appel aux experts concernés pour la révision de ce site.
- Le RDC de la villa d'El Menzah V qui a été identifié pour abriter le Secrétariat du CCM correspond aux critères prédéfinis par le Bureau du CCM et ne sera disponible qu'à partir du 15

juin 2012. Le fait de disposer d'une adresse CCM va certes permettre de déposer la demande relative au statut juridique du CCM au premier Ministère. Il a été donc décidé, à ce propos, de retenir ce local pour le bureau du Secrétariat du CCM et d'accélérer les procédures administratives pour sa location dans les meilleurs délais possibles. Le secrétariat du CCM se chargera d'écrire au Fonds mondial pour demander son avis concernant la revue à la hausse du coût du loyer mensuel.

- Certains véhicules acquis dans le cadre du projet n'ont pas été affectés selon les objectifs de ce projet, d'où la nécessité de réviser la répartition de ces véhicules.
- La Tunisie a été représentée par la coordinatrice du PNLT dans la 26^{ème} réunion du conseil d'administration du Fonds mondial tenue les 10 et 11 mai 2012 à Genève, sur l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie du Fonds mondial, il a été à ce propos, proposé de faire participer les membres du CCM aux différents rencontres et colloques internationaux sur le sida et la tuberculose et de mobiliser des fonds nécessaires au profit des ONG (sous bénéficiaires) à l'instar des OG bénéficiant d'un budget leur permettant de participer à ce genre de rencontre et colloque.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du CCM du 29 mars 2012.

Deux remarques ont été émises concernant ce PV. Ces remarques concernent :

- Le paragraphe portant sur la PTME (MTF), nécessitant plus de détails concernant la femme séropositive (Pr H. Tiouiri).
- Ajouter au PV la liste des absents (Dr S. Bouarrouj).

Pr. Majed Béji a informé les présents que son absence et celle de son suppléant sont dues à leurs engagements majeurs et a proposé de fixer la date de la prochaine réunion du CCM à la fin de cette séance afin de prendre cette date en considération et mieux programmer les agendas.

A l'unanimité des présents, le PV du 29 mars 2012 a été validé par les membres du CCM sous réserve d'intégrer les modifications sus proposées.

3. Réalisations depuis la dernière réunion du CCM.

Dans son intervention, Dr. Ahmed Maamouri, le Directeur exécutif du CCM, a passé en revue les principales réalisations depuis la dernière réunion du CCM tenue le 29 mars 2012. Il a en outre souligné le nombre important des réunions réalisées depuis la mise en place du CCM réformé, le 22 aout 2011, jusqu'à ce jour, qui est de l'ordre de 52 réunions dont 8 ont été organisées par le CCM, 9 par le bureau CCM, 12 par le comité Oversight et 23 autres par le comité d'élaboration des propositions.

L'accent a été mis sur les principaux points discutés et les décisions prises lors de ces réunions notamment celles émanant de bureau (organisation du workshop sur l'oversight et les rôles des membres CCM, mise en place des comités ad hoc dont celui chargé de répondre aux clarifications du FM (MTF) qui ont été partagées avec tous les membres).

Cette intervention a porté également sur l'initiative 5% du FM et sur le projet de cahier des charges qui a été élaboré pour la mobilisation d'une expertise permettant la mise en œuvre du PSN 2012-2016.

Décisions :

- inviter la DSSB (PNLS), partenaire concerné par les stratégies de lutte contre le sida et la TB dans le pays , à faire les démarches nécessaires pour la soumission de ce projet. Le dossier relatif à ce projet a été transféré par voie électronique à la DSSB accompagné d'un courrier électronique au nom de Mr le Directeur de cette institution.

- Inviter les ONG à préparer un projet leur permettant de mobiliser l'expertise de l'initiative 5% pour le renforcement de leurs capacités.

D'autres informations liées aux activités des comités techniques et aux courtiers adressés au FM ont été partagées avec les membres du CCM (extension de la clôture de la subvention sida (R6) et de la phase I des subventions TB et passage des ces subventions à la phase II) .

D'autres informations ont été partagées avec les membres du CCM telles que la participation du Président du CCM, du Directeur exécutif du CCM et le représentant du Ministère de la santé aux deux téléconférences avec le FM de la région MENA concernant la préparation de la 26^{ème} réunion du conseil d'administration du FM, l'organisation des réunions d'évaluation de LFA aux différents bénéficiaires du projet FM et au secrétariat du CCM et la visite de courtoisie qui a été redue par le Directeur exécutif de l'association Amie du Fonds mondial de la région MENA (Jordanie) au secrétariat du CCM .

Au terme de cette intervention, les points suivants ont été discutés et des décisions ont été émises:

- Le FM n'a pas encore répondu à la demande d'extension de 4 mois de la clôture de la subvention sida, d'où la nécessité d'engager des discussions avec le portefeuille régional en charge du dossier de la Tunisie afin de s'informer sur l'option à adopter pour la mise en œuvre de cette extension.
- Obtenir l'accord du CCM pour la préparation d'une demande de mobilisation d'expertise de l'initiative 5% pour le renforcement des capacités des ONG.
- Application effective du règlement intérieur concernant les absences répétées et sans justificatifs de certains membres CCM.
- Nécessité de renforcer les capacités du Comité Oversight afin d'optimiser le suivi stratégique des subventions (recommandation de l'atelier de formation sur l'oversight du 28.5.2012).
- Nécessité de disposer d'un comité pour aider à résoudre les problèmes liés à la communication.

Décisions:

- Le BP (ONFP), contactera le portefeuille de la région pour s'informer sur l'avancement de la demande d'extension de la clôture subvention sida qu'il partagera avec le secrétariat du CCM.
- Le CCM a donné son accord pour que les ONG préparent un projet de mobilisation d'expertise de l'initiative 5% du FM visant au renforcement des capacités de secteur (cahier des charges à valider par le CCM lors de sa prochaine réunion).
- le secrétariat du CCM préparera des TdR pour la mise en place d'un comité ad-hoc qui sera chargé de la communication (il est souhaitable que ce comité sera composé de deux membres du CCM les plus intéressés et deux ou trois membres spécialistes dans le domaine). Ce comité sera approuvé lors de la prochaine réunion du CCM.
- Recruter un consultant pour la mise en place d'une stratégie de communication. Ce projet peut être l'objet d'une demande dans le cadre de l'initiative 5% du FM.

Dr. Kheireddine Khaled a partagé avec le CCM les informations suivantes:

- un e-mail a été adressé à Mme Emina Skroeder (portefeuille MENA) pour fixer la date de la clôture de la subvention sida (le 31.08.2012 ou le 31.12.2012).
- un plan de clôture pour le 31.Août est en cours d'élaboration.
- une équipe est en cours d'identification pour vérifier l'affectation des équipements et leurs états. Ce plan proposera le maintien des responsables techniques des SB durant un trimestre après le 31 Août 2012 afin de pouvoir conduire l'évaluation technique et financière des SB.
- Un assainissement financier entre le BP et le FM est prévu ainsi que la déduction des leçons apprises, sachant que le FM a demandé de justifier les activités qui ne peuvent pas être réalisées avant le 31 août 2012 et qui sont reportées pour la phase d'extension de 4 mois. Au

cas où la demande ne sera pas acceptée par le FM, il est souhaitable que le CCM adresse une demande au FM pour bénéficier de l'option "Bridge Funding" afin d'assurer la continuité du programme.

Il a par ailleurs souligné que la clôture de la subvention R6, doit être accompagnée par les documents suivants: un Plan d'action budgétisé détaillant les activités, la liste de tous les produits médicaux et qui ne seront pas consommés avant le 31.08.2012, la liste de tous les actifs non liquides (véhicules, équipements...) en plus des actifs intangibles (spots TV...), un plan d'utilisation des produits médicaux, des actifs: transfert ou cession de ces éléments, un tableau de la trésorerie estimé au 31.08.2012 et une description du plan du BP concernant la tenue des registres et des archives du programme pour une période de 3 ans à partir du dernier décaissement.

Il a également souligné que le plan d'action a été arrêté, en étroite concertation avec les concernés dont les ONG, et se réparti comme suit:

- Les activités reprogrammées au semestre 10 (pour un total de 1622.752):
 - du semestre 9 au semestre 10 : 282.600\$
 - de l'année 4 au semestre 10 : 438.520\$
- Les activités reprogrammées à T21 (pour un total de 720.000\$)
 - du semestre 9 à T21 : 91.940\$
 - du semestre 10 à T21 : 108.600\$
 - de l'année 4 à T21 : 113.740\$

Suite à cette présentation, et à l'unanimité des présents, le plan de clôture couvrant la période allant du 01 septembre 2012 au 31 décembre 2012 a été validé par les membres du CCM présents. Ce plan d'action sera envoyé au FM aussitôt que possible.

4. Discussion et décision concernant le suivi stratégique.

L'intervention du Pr. Hanène Tiouiri, Présidente du comité Oversight, a porté sur les principales réalisations de ce comité dont notamment les visites aux sites et a proposé les recommandations suivantes qui ont été approuvées par le CCM:

- Equiper le dépôt de la Charguia par des ARV et anti-tuberculeux ainsi que des traitements des infections opportunistes en fonction des insuffisances constatées. Ce dépôt a été transféré à Chebbi et un budget de 30.000\$ a été alloué pour améliorer ce dépôt.
- Améliorer la coordination entre les pharmaciens des hôpitaux et la pharmacienne de la DSSB et la PCT.
- Faciliter et accélérer les procédures administratives afin d'assurer l'acquisition des équipements pour le laboratoire de microbiologie de référence de l'hôpital A. Mami Ariana.
- Accélérer l'aménagement du service de pneumologie de l'Hôpital Menzel Bourguiba.
- Réunir dans les plus brefs délais tous les utilisateurs et gestionnaires des deux applications informatiques (dossier médical PVIH et gestion du stock ARV) pour évaluer l'état d'avancement et palier aux insuffisances. Un séminaire de formation été programmé pour le 13 juin 2012 et sera organisé par la DSSB.
- Demander au représentant du Ministère des Affaires Sociales de donner son appui pour la réparation de la machine de la couturière de Sousse et l'achat d'un réfrigérateur pour la petite épicerie de Sousse et ce dans le cadre des micro-projets accordés aux PVIH. Dr. Lotfi Chemli a souligné qu'environ 75% des microprojets accordés aux PVIH ont réussi avec certaines difficultés. Les principales causes d'échec sont dus essentiellement à l'absence des compétences techniques, au manque de motivation et de disponibilité des personnes et un budget est prévu pour aider les entrepreneurs à améliorer leurs projets.

Décisions :

- Dr. Lotfi Chemli présentera une intervention pour la prochaine réunion du CCM sur les projets accordés aux PVVIH et les leçons apprises.
- En commun accord avec LFA, un membre du comité oversight sera invité pour participer au briefing qui sera organisé entre le LFA et les BP.

Ella a également proposé les recommandations suivantes suite à l'analyse des différents Dashboards:

- Sensibiliser les BPs d'agir afin de résoudre les problèmes de retard dans la transmission périodique des données auprès des sous bénéficiaires.
- Sensibiliser le Ministère de la Santé à la création de postes de microbiologistes dans les régions de l'intérieur aussi appelées zones d'ombre. Dr. Noura Gharani a informé les présents qu'il y a un concours de recrutement de médecins biologistes pour le sud avec l'espoir d'avoir des candidatures.
- Distribuer 1 Million de préservatifs par trimestre en attendant l'arrivée des quantités commandées et élaborer un plan d'action pour rattraper les retards dès cet arrivage en impliquant les différentes structures du Ministère de la santé et le secteur privé aussi bien au niveau des activités ambulatoires que d'hospitalisation avec une plus grande mobilisation des partenaires ONG.
- Utiliser des tests d'évaluation avant et après les séances de formation afin d'en évaluer l'impact avec davantage de précision et soumettre un rapport.
- Permettre aux structures de rationaliser le processus de quantification des ARV et d'anticiper ainsi les approvisionnements nécessaires.
- Renforcer l'équipe du comité oversight avec des personnes ressources et des consultants sachant que Dr. Andréa, membre de ce comité est déjà partant.
- Assurer une meilleure assiduité des membres du comité oversight.

Décision : afin de renforcer l'équipe du comité Oversight, le comité oversight en collaboration avec le Secrétariat du CCM procéderont à l'identification des personnes pouvant répondre aux besoins de ce comité. Les membres du CCM qui sont volontaires et disponibles à adhérer ce comité sont invités à contacter Pr. Tiouiri ou le secrétariat du CCM.

Pr. kamoun a souligné que le principal rôle du comité oversight est de prendre l'initiative pour résoudre les problèmes dégagés ; le cas échéant, ce comité peut faire recours au bureau du CCM ou au secrétariat du CCM ainsi des recommandations seront présentés au CCM pour prise de décision.

5. Discussion de la mobilisation des ressources et intervention du Président du comité d'élaboration des propositions et de mobilisation des ressources.

Dans son intervention, Dr. Hédia Chaouachi, Présidente de ce comité a rappelé les points suivants:

- la demande relative au Mécanisme transitoire de financement au FM, porte sur deux années (2013-2014) et ne couvre qu'une faible partie des besoins du PSN 2012-2016,
- l'élaboration du PSN 2012-2016 a impliqué l'ensemble des partenaires et se base sur les orientations stratégiques nationales, et les engagements internationaux du pays et dont la question des droits humains occupe une place privilégiée.

- Le coût total direct de la mise en œuvre de ce plan pour les 5 années s'élève à 61.2 millions de DT, (soit 43.7 millions USD) sachant que l'axe stratégique relatif à la prévention, en particulier auprès des groupes les plus exposés présente environ la moitié (52%) du cout total du budget, suivi de l'axe stratégique 2 (Prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH) avec 28% du cout global, suivi de l'axe 3 relatif aux mécanismes de riposte au sida efficiente et durable avec 18% et enfin l'axe stratégique 3 relatif à la réforme du cadre juridique et la promotion des droits humains avec une proportion égale à 2% du total du budget de ce PSN. Plus de 70% du budget nécessaire à la mise en œuvre du plan reste à mobiliser sachant que l'Etat continue de prendre en charge les coûts indirects de la riposte nationale.

Elle a ensuite informé les présents que deux réunions de comité d'élaboration des propositions ont été tenues le 07 et le 21 mai 2012 pour présenter et discuter l'initiative 5% du Fonds mondial et faire le lien en vue de mobiliser cette expertise au profit de ce PSN.

Elle a ensuite rappelé les principales recommandations suivante émanant de ces réunions:

- Réfléchir sur la composante tuberculeuse et diversifier les sources de financement pour assurer la continuité des programmes.
- S'organiser avec l'UTICA concernant l'intégration du secteur privé dans le processus de mobilisation des ressources.
- Sensibiliser la DSSB pour faire les démarches nécessaires auprès de l'ambassade de France en Tunisie pour la soumission des projets dans le cadre de l'initiative 5% .
- Demander une expertise pour le renforcement des capacités des ONG dans la mobilisation des ressources et la rédaction des projets.
- Prévoir une réunions avec les ONG thématiques et non thématiques afin de diagnostiquer les points qui nécessitent une formation à l'instar du FM.

6. Avancement du Statut juridique du CCM.

Maître Riahi Nada a rappelé la domiciliation virtuelle et gratuite qui a été offerte par l'ATLMT/SIDA, Tunis au secrétariat du CCM. Elle a souligné que les documents relatifs au statut juridique sont déjà prêts et signés par la majorité des membres fondateurs de l'association CCM et il ne reste que deux signatures pour pouvoir déposer la demande d'obtention du statut juridique auprès du Premier Ministère. Cependant, vue que le secrétariat du CCM compte avoir son local d'ici le 15 juin 2012, *il a été donc recommandé d'adopter la nouvelle adresse dans les documents qui ne sont pas encore officiels*, et refaire les signatures afin d'éviter les procédures et les frais supplémentaires qui suivront le changement d'adresse dont notamment la rédaction d'un PV qui doit être signé et enregistré à la recette des finances et la déclaration de cette nouvelle adresse au niveau du Premier Ministère, la recette des finances, pour changer la patente avec la nouvelle adresse, ainsi que la banque et les services de la douane.

La date de la prochaine réunion du CCM a été fixée pour le 6 septembre 2012.

ANNEXE 1
Liste de présence, séance du 31/05/2012

		Nom et prénom	Entité/Organisation
Membres CCM Présents	1.	Pr. Mohamed Ridha KAMOUN	Président du CCM (ONG Thématique sida, ATLMST/sida, Tunis)
	2.	Pr. Hanene TIOURI BEN AISSA	Membre CCM (secteur Universitaire, Service des maladies infectieuses la Rabta)
	3.	Dr Hédia CHAOUACHI	Membre CCM (ONG thématique sida, ATIOS)
	4.	Mr. Mohamed Ridha BAKLOUTI	Membre CCM (ONG Non thématique sida, ONJS)
	5.	Dr. Hayet HAMDOUNI	Membre CCM (Ministère de la santé publique, coordinatrice du PNLIS)
	6.	Pr. Majed Beji	Membre CCM (ONG thématique Tuberculose, STMRA)
	7.	Dr. Lotfi CHEMLI	Membre CCM (Ministère des affaires sociales)
	8.	Mr. Zied DOURI	Membre CCM (représentant populations clé, ATIOS)
	9.	Dr. Sana DRIDI	Membre CCM (ONG généraliste, JMSF)
	10.	Mme Souheila BEN SAID	Membre CCM (représentant, PVVIH, ATLMST sida)
	11.	Mr. Fadhel BEN MEHREZ	Membre CCM (représentant, PVVIH, GS++)
	12.	Dr. Saïda Haji ZARROUK	Membre CCM (secteur PV, SMGT)
	13.	Dr. Stéfano LAZARI	Membre CCM (partenaires multilatéraux, OMS)
	14.	Dr. Myriam BEN MAMOU	Membre CCM (partenaires multilatéraux, ONUSIDA)
	15.	Dr. Taher CHENITI	Membre CCM (ONG généraliste, CRT)
	16.	Dr. Mounira BEN JAMMOUR	Membre CCM (Représentant du secteur religieux)
Non membres CCM Présents	1.	Dr. Noura GHARIANI	Suppléante (Ministère de la Santé Publique)
	2.	Dr. Mohamed TOUNSI	Suppléant CCM(ONG thématique, ATUPRET Sfax)
	3.	Dr. Samir BOUARROUJ	Suppléant CCM (ONG Thématique, ATIOS Tunis)
	4.	Mr. Anis MEGDICH	LFA
	5.	Dr. Mohamed Kheireddine KHALED	Coordinateur du projet FM composante sida ONFP
	6.	Mme. Nada RIAHI	Consultante /Juriste
	7.	Dr. Mohamed Ridha CHARFI	Président STMRA
	8.	Dr. Mongia BEN ATTIA	STMRA
	9.	Mr. Bilel ABIDI	S&E, DSSB
	10.	Mr. Tarek KSANTINI	ATUPRET
	11.	Dr. Ahmed MAAMOURI	Directeur Exécutif du CCM
	12.	Mlle. Mounira SADDI	Secrétariat du CCM
Membres CCM Absents pour engagement	1.	Dr. Mohamed Salah BEN AMMAR	Membre CCM (Ministère de la Santé Publique)
	2.	Dr. Nabil BEN SALAH	Membre CCM (Ministère de la Santé Publique)
	3.	Dr. Mohamed CHAHED	Membre CCM (Ministère de la Santé Publique)
	4.	Dr. Kacem ZEHLI	Membre CCM (Ministère de l'Intérieur)
	5.	Dr. Halim BOUCHOUCHA	Membre CCM (Ministère de la justice)
	6.	Dr. Monia BELKHIRIA	Membre CCM (Ministère de la jeunesse et des sports)
	7.	Pr. Abdelmajid ZAHAF	Membre CCM (ONG Thématique sida, ATUPRET Sfax)
	8.	Dr. Fethi GHEDIRA	Membre CCM (ONG généraliste, ATSR)
	9.	Pr. Abdellatif CHABBOU	Membre CCM (Représentants des personnes affectées de la tuberculose)
	10.	Dr Mohamed CHAKROUN	Vice-président CCM (secteur Universitaire)
	11.	Dr. Andrea CADELANO	Membre CCM (partenaires bilatéraux)